

27 février 2008

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SAFT GROUPE S.A.**

(Eurolist)

Par courrier du 27 février 2008, la société Taube Hodson Stonex Partners Limited (THS) (Cassini House, 1<sup>st</sup> floor, 57-59 St Jame's Street, Londres, SW1A 1LD, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 février 2008, par suite d'une acquisition d'actions SAFT GROUPE, les seuils de 5% du capital et de droits de vote de la société SAFT GROUPE et détenir pour le compte desdits clients, 933 315 actions SAFT GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société (1).

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 18 514 086 actions représentant autant de droits de vote.